DEC171868DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité ERL9218 intitulée Imagerie moléculaire in vivo

LE DIRECTEUR D'UNITÉ.

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142130DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité ERL9218, intitulée « Imagerie moléculaire in vivo », dont le directeur est Madame Irène BUVAT-GUILLEMET :

DÉCIDE

Article 1er

Délégation est donnée à Monsieur Claude COMTAT, ingénieur-chercheur CEA, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 17 juillet 2017

Le directeur d'unité Madame Irène BUVAT-GUILLEMET

Monsieur Claude COMTAT



Dépasserles frontières Advancing the frontiers